



COMMISSION  
D'ENQUÊTE CHARGÉE  
D'ÉVALUER LA  
GESTION DES  
CONSÉQUENCES DE  
L'INCENDIE DE L'USINE  
LUBRIZOL

LE PRÉSIDENT

Monsieur Franck BOUCHÉ  
Président  
UPDS  
183, avenue Georges Clemenceau  
92000 NANTERRE

Paris, le 3 décembre 2019

Réf : CELubrizol\_2019\_0081 (JH)

Monsieur le Président,

Le Sénat a mis en place une commission d'enquête chargée d'évaluer la gestion des conséquences de l'incendie de l'usine Lubrizol, que j'ai l'honneur de présider.

Cette commission d'enquête vise à évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. Son objectif est également de recueillir des éléments d'information sur les conditions dans lesquelles les services de l'État contrôlent l'application des règles applicables aux installations classées et prennent en charge les accidents qui y surviennent ainsi que leurs conséquences, et ainsi de tirer des enseignements sur la prévention des risques technologiques.

Je vous serai donc obligé, en votre qualité de président d'une chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites, de me faire parvenir une contribution écrite détaillée afin d'enrichir les travaux de notre commission d'enquête. Vous pourrez notamment nous indiquer les évolutions législatives et réglementaires qui vous paraîtraient souhaitables afin de mieux concilier protections de l'environnement, information des populations et poursuite d'activités économiques présentant des risques.

M. Olivier Jacques, responsable du secrétariat de la commission d'enquête, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ([ce-lubrizol@senat.fr](mailto:ce-lubrizol@senat.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
Hervé MAUREY